

Communication officielle de Roche suite à l'arrêt de la Cour d'appel de Paris rendu le 16 février 2023.

Paris, le 16 février 2023

Traitement de la DMLA : Roche salue la décision rendue ce jour par la Cour d'appel de Paris.

Roche salue l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 16 février 2023 qui annule dans son intégralité la décision de l'Autorité de la concurrence n° 20-D-11 du 9 septembre 2020 qui avait condamné Roche et Novartis pour abus de position dominante collective sur le marché français du traitement de la DMLA.

Roche se félicite qu'aucune pratique anticoncurrentielle ne soit plus retenue à son encontre. Au contraire, la Cour d'Appel reconnaît, tel que Roche l'y avait invitée, la légitimité des préoccupations sanitaires défendues par Roche dans ses positions prises sur sollicitation des autorités de santé, entre 2008 et 2013, concernant l'usage hors AMM de son médicament Avastin®. Le souci premier de Roche est et a toujours été la sécurité des patients.

Roche est engagé depuis plus de 125 ans pour trouver des solutions et traitements innovants pour les patients. Les maladies de la rétine, aboutissant à une diminution importante, voire une perte de la vision, peuvent être très handicapantes au quotidien pour un nombre croissant de patients et nuisent gravement à leur qualité de vie. Si des traitements existent aujourd'hui pour ralentir leur progression, de nombreux besoins restent à couvrir. Roche, dont la stratégie d'entreprise est résolument tournée vers l'innovation, est engagé à trouver des solutions pour améliorer le parcours de soins des personnes atteintes de pathologies rétinienne.

M-FR-00008210-1.0 - Etabli en février 2023

A propos de Roche

Fondée en 1896 à Bâle, Suisse, Roche compte parmi les tout premiers fabricants industriels de médicaments de marque. Elle s'est hissée au rang de plus grande entreprise de biotechnologie au monde et est par ailleurs le numéro un mondial du diagnostic in vitro. Visant l'excellence scientifique, Roche a pour ambition de découvrir et de développer des médicaments et des diagnostics permettant d'améliorer la qualité de vie des patients et de sauver des vies dans le monde entier. Elle est à l'avant-garde de la médecine personnalisée et entend renforcer sa contribution en continuant à faire évoluer la prise en charge des patients. Afin d'apporter à chacun les meilleurs soins, Roche coopère avec de nombreux partenaires et conjugue ses compétences au sein des divisions Diagnostics et Pharma avec des données issues de la pratique clinique.

Reconnue pour sa volonté d'adopter une vision à long terme dans tout ce qu'elle entreprend, Roche a été désignée pour la treizième année consécutive comme l'une des entreprises les plus durables de l'industrie pharmaceutique dans le cadre des Dow Jones Sustainability Indices. Cette distinction souligne aussi ses efforts pour améliorer l'accès aux soins de santé, en collaboration avec des partenaires locaux dans tous les pays où elle est implantée.

Genentech, aux Etats-Unis, appartient entièrement au groupe Roche, qui est par ailleurs l'actionnaire majoritaire de Chugai Pharmaceutical, Japon.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.roche.com.

Tous les noms de marque mentionnés sont protégés par la loi.

Relations Médias Roche Pharma France

Agence PRPA

Isabelle Closet

isabelle.closet@prpa.fr

Phone: +33 6 28 01 19 76

Anne Pezet

anne.pezet@prpa.fr